



Adhésion 2021

Nom :	Prénom :
Sport : Golf <input type="checkbox"/> Tennis de table <input type="checkbox"/>	N° membre :
Je n'autorise pas la diffusion, pour les membres l'ASSA, même par des usages sécurisés, de :	ma photo <input type="checkbox"/> mon téléphone <input type="checkbox"/> mon adresse mail <input type="checkbox"/>
Je consens à la politique de confidentialité de l'ASSA pour la gestion et la conservation de mes données : https://www.ass-antony.fr/index.php/mentions-legales	<input type="checkbox"/>

La situation sanitaire nous ayant rendu impossible l'organisation de nos activités habituelles, le conseil a décidé une ristourne de 15€ pour les adhérents renouvelant leur cotisation 2021

Cotisation	1° adhésion ASSA	Cotisation 2021		Suppléments à ajouter
		Antonien	Extérieur	Deux activités
	20€	40€	55€	5€

Règlement à l'ordre de l'ASSA : € (par chèque ou virement bancaire¹)

Clauses	Joindre 1 photo pour une première inscription 1 certificat médical est obligatoire pour la première inscription et tous les 3 ans Pour les autres années, il suffit de répondre au questionnaire QS-Sport CERFA N°15699*01
----------------	---

Première adhésion ou modification des coordonnées	
Homme : <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Date de Naissance : / /	
Adresse :
Ville :	Code postal :
Téléphone fixe :	Portable:
Courriel :@.....	
GOLF Carte verte : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non N° de licence Index :	TENNIS DE TABLE
Visa du responsable :	Visa du responsable :

L'adhésion (ou la réinscription) ne sera prise en compte qu'accompagnée du règlement et du certificat médical. A adresser au secrétaire, René Delmas 11 Avenue Aristide BRIAND 92160 ANTONY au plus tard le 30 Novembre 2020.

Je, soussigné(e), accepte les statuts et le règlement intérieur de l'association mis à disposition sur le site de l'ASSA (<https://ass-antony.fr>).

Antony le :

Signature :

Le Président :

<p>Pour les nouveaux adhérents Photo</p>

¹ RIB ASSA : TSVP

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004. Pour exercer ce droit, adressez-vous soit au président de l'association, soit au responsable de votre section.